

Ecrit par le 18 mai 2026

## Un 'pack territorial' réunit patrons et élus pour débloquer la tranche 2 de la LEO



*De gauche à droite : Denis Duchêne, Président de la CPME Vaucluse, Olivier Galzi, Président du Grand Avignon, Roland Paul, Président du MEDEF Vaucluse, Olivier Pihan, représentant de Nordine Saihi, Président de l'U2P du Vaucluse*

Réunis au Grand Avignon les 29 avril et 13 mai 2026, élus et présidents d'organisations patronales vauclusiennes : le [MEDEF](#) avec Roland Paul, la [CPME](#) avec Denis Duchêne, l'[U2P](#) avec Olivier Pihan représentant Nordine Saihi ont officialisé leur adhésion au 'pack territorial' porté par Olivier Galzi, Président du [Grand Avignon](#). Objectif : clarifier la maîtrise d'ouvrage, sécuriser le financement et accélérer la réalisation en une seule phase de la tranche 2 de la Liaison Est-Ouest (LEO). Un projet crucial pour la mobilité, la santé publique et l'attractivité du territoire.

La [LEO](#), contournement routier sud d'Avignon, est jalonnée d'étapes et d'arbitrages. La DREAL

Ecrit par le 18 mai 2026

(Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Provence-Alpes-Côte d'Azur) a retenu la tranche 2 comme scénario de référence, mais crédits, calendrier et tracé ont été remis en question ces dernières années, au point d'alimenter un risque d'abandon. La récente relance, amorcée par des échanges avec le ministre des Transports, [Philippe Tabarot](#), et des réunions locales, replace le dossier à l'ordre du jour.

### [LEO : la réunion de la dernière chance ?](#)

#### **Pourquoi le patronat se mobilise**

Pour les représentants économiques vauclusiens, la LEO dépasse l'enjeu routier : elle est perçue comme un levier de compétitivité logistique, de fluidité des échanges et de réduction des nuisances subies quotidiennement par quelque 17 000 riverains de la rocade d'Avignon, exposés au trafic poids lourds. Les organisations exigent une réalisation intégrale de la tranche 2, une clarification rapide du maître d'ouvrage et un plan de financement opérationnel.

Ecrit par le 18 mai 2026



**Roland Paul, Olivier Galzi, Denis Duchêne, Olivier Pihan Copyright Grand Avignon/Cyril Cortez**

### Un 'pack territorial' pour dépasser les blocages

Le pack réunit collectivités : Région Sud, départements, agglomérations, communes, et, désormais le patronat pour porter une voix commune auprès de l'État. Cette convergence vise à éviter le morcellement du projet, faciliter les arbitrages nationaux et transformer le soutien politique en engagements financiers concrets.

### Les priorités et les suites concrètes

Les partenaires appellent à conduire la tranche 2 sans phasages pour garantir cohérence et efficacité ; Identifier rapidement un maître d'ouvrage capable de piloter et pré-financer le projet, enfin, structurer un plan de financement et définir les mesures compensatoires environnementales. À l'issue de la réunion du 13 mai, MEDEF, CPME et U2P ont confirmé l'envoi d'un courrier commun au ministre des Transports, avec copie au Premier ministre et au Président, pour solliciter l'ouverture d'une phase opérationnelle. Le calendrier dépend désormais des réponses de l'État et de la capacité du pack à transformer l'adhésion en

Écrit par le 18 mai 2026

engagements financiers.

### [Mobilité : Un nouvel espoir pour la LEO ?](#)

#### **Enjeux techniques et financiers**

Pour mémoire, l'État a proposé une version 'allégée' de la tranche 2 -avec une 2x1 voies et moins d'ouvrages surélevés- pour rester dans un cadre budgétaire réaliste. Une ébauche qui nécessiterait encore au moins un an d'études pour en vérifier la viabilité. Le préfet souligne que les crédits précédemment dédiés ont commencé à être redéployés vers d'autres projets, d'où l'urgence d'un accord financier global.

#### **Pourquoi suivre ce dossier**

La LEO cristallise les tensions entre impératifs de mobilité, contraintes environnementales et réalités budgétaires. La réussite du pack territorial pourrait constituer un modèle de gouvernance locale pour d'autres projets structurants, à défaut, elle illustrera les limites du consensus face aux arbitrages nationaux.

**Mireille Hurlin**

### [LEO : quand la Ville et l'Agglo d'Avignon s'opposent à leur propre bassin de vie](#)

---

## **Le Grand Avignon change les horaires de ses déchetteries**

Ecrit par le 18 mai 2026



**Depuis le 2 mai, les horaires des déchetteries du [Grand Avignon](#) ont changé. Cela concerne les sites de Caumont-sur-Durance, Courtine, Entraigues-sur-la-Sorgue, Montfavet, Vedène, Velleron et Sauveterre.**

Les déchetteries du Grand Avignon affichent de nouveaux horaires depuis le début du mois de mai. Ces horaires resteront les mêmes toute l'année sauf aux mois de juillet et août.

### **Tout l'année (sauf période estivale)**

La déchetterie de Caumont-sur-Durance, située dans la ZAC des Balarucs, est ouverte les mardis, jeudis et samedis de 8h à 12h et de 13h à 17h, et les mercredis de 8h à 13h30.

La déchetterie d'Avignon Courtine, située Chemin de Courtine, est ouverte tous les jours de 8h à 17h.

La déchetterie d'Entraigues-sur-la-Sorgue, située Avenue de la Counoise, est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, et le samedi de 8h à 17h. Le site peut fermer en cas de vents violents.

Ecrit par le 18 mai 2026

La déchetterie de Montfavet, située Avenue des Souspirous, est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, et le samedi de 8h à 17h.

La déchetterie de Vedène, située au 649 Avenue Vidier, est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, et le samedi de 8h à 17h. Le site peut fermer en cas de vents violents.

La déchetterie de Velleron, située Chemin de la Petite Bressy, est ouverte les mardis, jeudis et samedis de 8h à 12h et de 13h à 17h, et les mercredis de 8h à 13h30.

La déchetterie de Sauveterre, située Route d'Avignon, est ouverte les mardis, jeudis et samedis de 8h à 12h et de 13h à 17h, et les mercredis de 8h à 13h30.

### **En juillet et août**

La déchetterie de Caumont-sur-Durance est ouverte les mardis, mercredis, jeudis et samedis de 7h à 12h30 et de 13h à 14h30. En cas de Plan Canicule de niveau 3, le site n'est ouvert qu'entre 7h et 12h30.

La déchetterie d'Avignon Courtine est ouverte tous les jours de 7h à 16h. En cas de Plan Canicule de niveau 3, le site n'est ouvert qu'entre 7h et 14h.

La déchetterie d'Entraigues-sur-la-Sorgue est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 14h, et le samedi de 7h à 16h. En cas de Plan Canicule de niveau 3, le site n'est ouvert qu'entre 7h et 14h. Il peut fermer en cas de vents violents.

La déchetterie de Montfavet est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 14h, et le samedi de 7h à 16h. En cas de Plan Canicule de niveau 3, le site n'est ouvert qu'entre 7h et 14h.

La déchetterie de Vedène est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 14h, et le samedi de 7h à 16h. En cas de Plan Canicule de niveau 3, le site n'est ouvert qu'entre 7h et 12h30. Il peut fermer en cas de vents violents.

La déchetterie de Velleron est ouverte les mardis, mercredis, jeudis et samedis de 7h à 12h30 et de 13h à 14h30. En cas de Plan Canicule de niveau 3, le site n'est ouvert qu'entre 7h et 12h30.

La déchetterie de Sauveterre est ouverte les mardis, mercredis, jeudis et samedis de 7h à 12h30 et de 13h à 14h30. En cas de Plan Canicule de niveau 3, le site n'est ouvert qu'entre 7h et 12h30.

Ecrit par le 18 mai 2026

# Logements sociaux : combien coûte la carence à votre commune en 2026 ?



**24 communes de Vaucluse et de [la zone d'emploi d'Avignon](#) (Gard avignonnais et Terre de Provence) sont sanctionnées financièrement pour non respect de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU).**

Cette année 6 villes sortent de ce classement (Barbantane, Cheval Blanc, Graveson, Monteux, Le Pontet et Rognonas ) et une seule y fait son entrée (Lauris).

L'amende la plus forte est comme en 2025 versé par Pertuis. En effet, [la commune vauclusienne de la](#)

Ecrit par le 18 mai 2026

[Métropole Marseillaise](#) versera cette année 515 582,48€ avec tout de même une baisse de 146 071,29€ par rapport à 2025.

La ville la plus carencée reste Pujaut. Depuis 2026, la commune gardoise du Grand Avignon, dirigée actuellement par [Sandrine Soulier](#), n'a réalisé que 22 logements dit 'sociaux' (chiffres 2024) au lieu des 464 qu'exige la loi, soit seulement 4,75% des objectifs demandés.

Les 4 villes du [canton de Villeneuve-lès-Avignon](#) assujetties à la loi SRU et appartenant au Grand Avignon (Villeneuve-lès-Avignon, Les Angles, Rochefort-du-Gard et Pujaut) représentent à elle seule 68,5%\* du montant global de la pénalité des 10 communes carencées de l'agglomération avignonnaise.

Une situation dont a pleinement conscience [Pascale Bories](#), maire de Villeneuve-lès-Avignon mais aussi présidente du [SCoT du bassin de vie d'Avignon](#) qui, à ce titre, préconisait avec lucidité dès 2011: « Afin de mieux rééquilibrer l'offre en logements locatifs sociaux sur l'ensemble du territoire, aujourd'hui trop centrée sur Avignon, chaque commune devra respecter un objectif de production de ce type de logements. Ce principe devra permettre d'amorcer un rattrapage notamment pour les communes soumises à l'article 55 de la loi SRU et n'atteignant pas le seuil des 20% de logements sociaux. » ([voir ici page 39](#))

[Récemment désignée vice-présidente du Grand Avignon en charge de l'aménagement du territoire et de l'habitat](#) puis nommée dans la foulée par ses pairs de l'agglomération comme administratrice au sein du bailleur social [Grand delta Habitat](#), cette dernière sera désormais au 'cœur de la machine' pour répondre au défi du logement social local.

\* 1 102 883€ sur 1 609 625,83€

[La loi SRU, votée il y a 26 ans](#), impose aux communes de plus 3 500 habitants pour les agglomérations faisant plus de 50 000 habitants (1 500 habitants en région parisienne) un minimum de 20% de logements sociaux. Dans son palmarès de la loi SRU des communes 'Hors la loi' ([voir ici page 9](#)), la [Fondation pour le logement](#) a classé dans les 12 communes 'multirécidivistes', qui ont été systématiquement carencées lors des six premières périodes triennales pour leur inaction, 3 communes de notre territoire.

[Les arrêtés préfectoraux pour les communes vauclusiennes citées](#)

[Les arrêtés préfectoral du 23 avril pour les communes gardoises citées](#)

[Les arrêtés préfectoral du 24 avril pour les communes gardoises citées](#)

[Les arrêtés préfectoraux pour les communes des Bouches-du-Rhône citées](#)

Ecrit par le 18 mai 2026

## Mobilité : Un nouvel espoir pour la LEO ?



Comme nous l'avons annoncé [le 13 avril dernier](#), le dossier de la LEO (Liaison Est-Ouest) n'est pas encore définitivement enterré. La réalisation de la seconde tranche de cette infrastructure routière devant permettre le contournement par le Sud de l'agglomération d'Avignon semble faire aujourd'hui l'objet d'un consensus inédit. Suffisant pour accélérer dans la dernière ligne droite de ce projet alors que se profile le terme de la DUP (Déclaration d'utilité publique) dans ce dossier d'intérêt national ?

« Nous avons tenu une réunion sur le dossier de la LEO, a expliqué Olivier Galzi, [nouveau maire d'Avignon](#) et [nouveau président du Grand Avignon](#) en clôture du conseil communautaire qui s'est déroulé ce mercredi 29 avril à la salle polyvalente de Montfavet. Nous avons réuni un certain nombre des vice-présidents du Grand Avignon mais aussi les représentants de [Terre de Provence agglomération](#), directement concerné par ce projet, ainsi que la vice-présidente du conseil départemental des Bouches-du-Rhône, la présidente du conseil départemental de Vaucluse et les représentants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Tous sont venus apporter leur soutien à ce dossier. »

« Faire enfin avancer cette fameuse voie de contournement que notre économie et nos populations, particulièrement à la Rocade, attendent depuis si longtemps. »

*Olivier Galzi, maire d'Avignon et président du Grand Avignon*

Ecrit par le 18 mai 2026



De droite à gauche : Paul Mély, vice-président du Grand Avignon délégué aux mobilités et aux infrastructures de transport, Pascale Bories, 1<sup>re</sup> vice-présidente du Grand Avignon déléguée à l'aménagement du territoire, à l'habitat et aux gens du voyage, Marcel Martel, Maire de Châteaurenard, Olivier Galzi, président de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon et maire d'Avignon, Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse, Corinne Chabaud, présidente de la Communauté d'agglomération Terre de Provence, Michel Bissière, conseiller régional de la Région Sud (représentant Renaud Muselier, président de la Région Sud), Marie-Pierre Callet, vice-présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône (représentant Martine Vassal, présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône) et Yves Picarda, Maire de Rognonas. Crédit photo: Grand Avignon/ Anthony Beignard

### Un pack territorial

Usant d'une métaphore rugbyistique, le président du Grand Avignon a insisté sur sa volonté de créer un véritable 'pack' territorial afin de relancer ce dossier aujourd'hui au point mort à quelques mois seulement du terme de la DUP (Déclaration d'utilité publique) de ce projet d'intérêt national.

« Pour qu'un pack gagne, il faut qu'il soit soudé, qu'il pousse dans la même direction. C'est exactement ce qui vient de se passer. Nous sommes désormais tous soudés pour essayer de faire enfin avancer cette fameuse voie de contournement que notre économie et nos populations, particulièrement à la Rocade,

Ecrit par le 18 mai 2026

attendent depuis si longtemps. »

Un consensus qui va se traduire dans un premier temps par l'envoi d'un courrier au ministre des transports, au premier ministre ainsi qu'au président de la république. Dans cette lettre, l'ensemble des partenaires affirmera son soutien à la réalisation de la tranche 2 de la LEO puisque jusqu'alors, la principale réserve émise par le ministre des transports lorsqu'il avait refermé le dossier c'est qu'il attendait que [les responsables locaux se mettent d'accord](#).

### **Identifier rapidement le maître d'ouvrage**

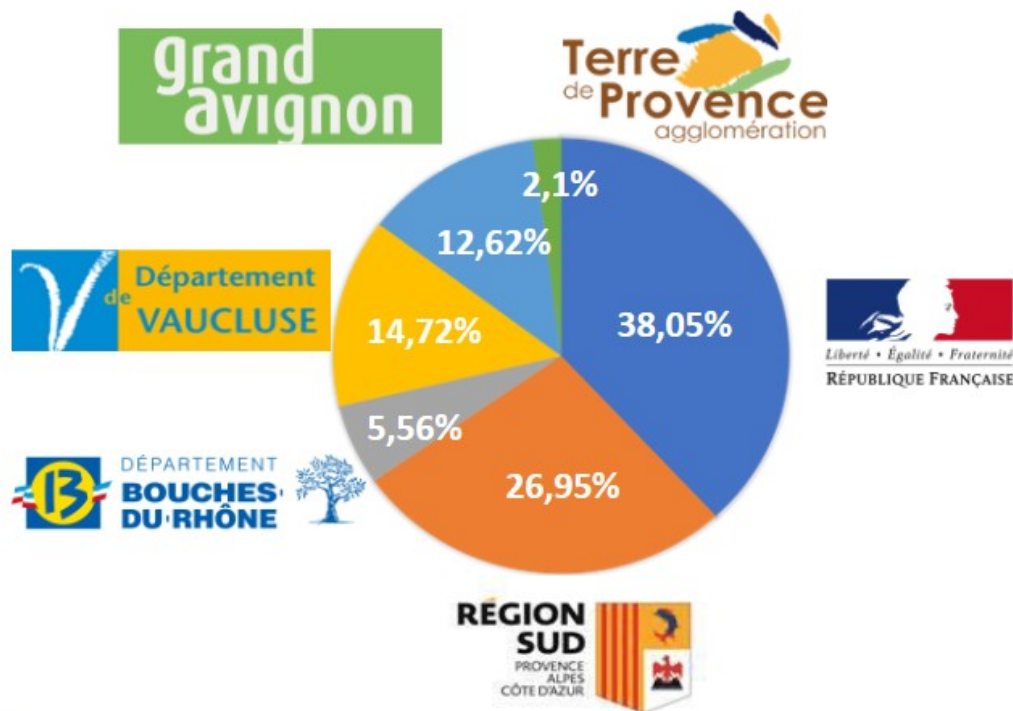
Cette nouvelle unanimité a ainsi déjà débouché sur l'annonce de plusieurs priorités : « la nécessité de conduire la tranche 2 dans sa globalité, sans phasage, afin d'en garantir la cohérence et l'efficacité » ainsi que « l'identification rapide d'un maître d'ouvrage en capacité de piloter le projet et d'en assurer le préfinancement. »

Côté environnement l'ensemble des partenaires réclament également « une réalisation pragmatique, mieux intégrée sur les plans environnemental et paysager » ainsi qu'un « engagement collectif à accompagner les exigences environnementales, notamment en matière de mesures compensatoires ».

« Maintenant, nous sommes d'accord. C'est une excellente nouvelle pour notre territoire », se félicite Olivier Galzi qui après avoir rouvert le dossier entend dorénavant se consacrer à retrouver les financements. Signe positif ? Une partie des budgets consacrés à ce projet sont encore fléchés dans certaines collectivités comme c'est notamment le cas pour le Département de Vaucluse dont l'enveloppe est toujours prévue à hauteur de 14,72% du coût de la tranche 2 (voir répartition du financement ci-dessous).

Ecrit par le 18 mai 2026

## Tranche 2



### Une LEO, mais quelle LEO ?

Alors que [Thierry Suquet](#), le préfet de Vaucluse avait évoqué l'arrêt « du dossier suite aux désaccords constatés entre les élus sur ce sujet » (ndlr : [l'ancienne maire d'Avignon et l'ancien président du Grand Avignon s'étaient opposés à la poursuite du projet en l'état](#)), il a précisé lors d'une rencontre avec la presse il y a quelques jours : « Les crédits ont été renvoyés et nous étions en train de travailler sur ce qu'on appelle le dossier de clôture puisque c'est l'État qui assure la maîtrise de l'ouvrage. Mais on ne peut pas fermer un dossier comme cela, il y a notamment la mise en œuvre des travaux compensatoires. En particulier, [le sujet des arasements de la Durance](#) qui sont des travaux complémentaires à la LEO. » Pour rappel, cette opération a permis de draguer 270 000m<sup>3</sup> de limons et 20 000m<sup>3</sup> de graviers sur une zone de 9 470m<sup>2</sup> s'étendant entre les communes d'Avignon, Barbentane, Rognonas et Aramon entre le pont de la tranche 1 de la LEO et le seuil de la CNR (Compagnie nationale du Rhône). Ces travaux restent à continuer sur la partie amont de la LEO, dans le secteur de la tranche 2, même si cette partie de l'infrastructure ne devait pas être réalisée.

Ecrit par le 18 mai 2026

« Manifestement, la donne politique a changé. »

*Thierry Suquet, préfet de Vaucluse*

### [LEO : la réunion de la dernière chance ?](#)

« Manifestement, la donne politique a changé depuis qu'Olivier Galzi a rencontré [Philippe Tabarot](#), le ministre des transports, constate le préfet de Vaucluse. Ensemble, ils ont reposé le sujet donc je suppose qu'on va le rouvrir. »

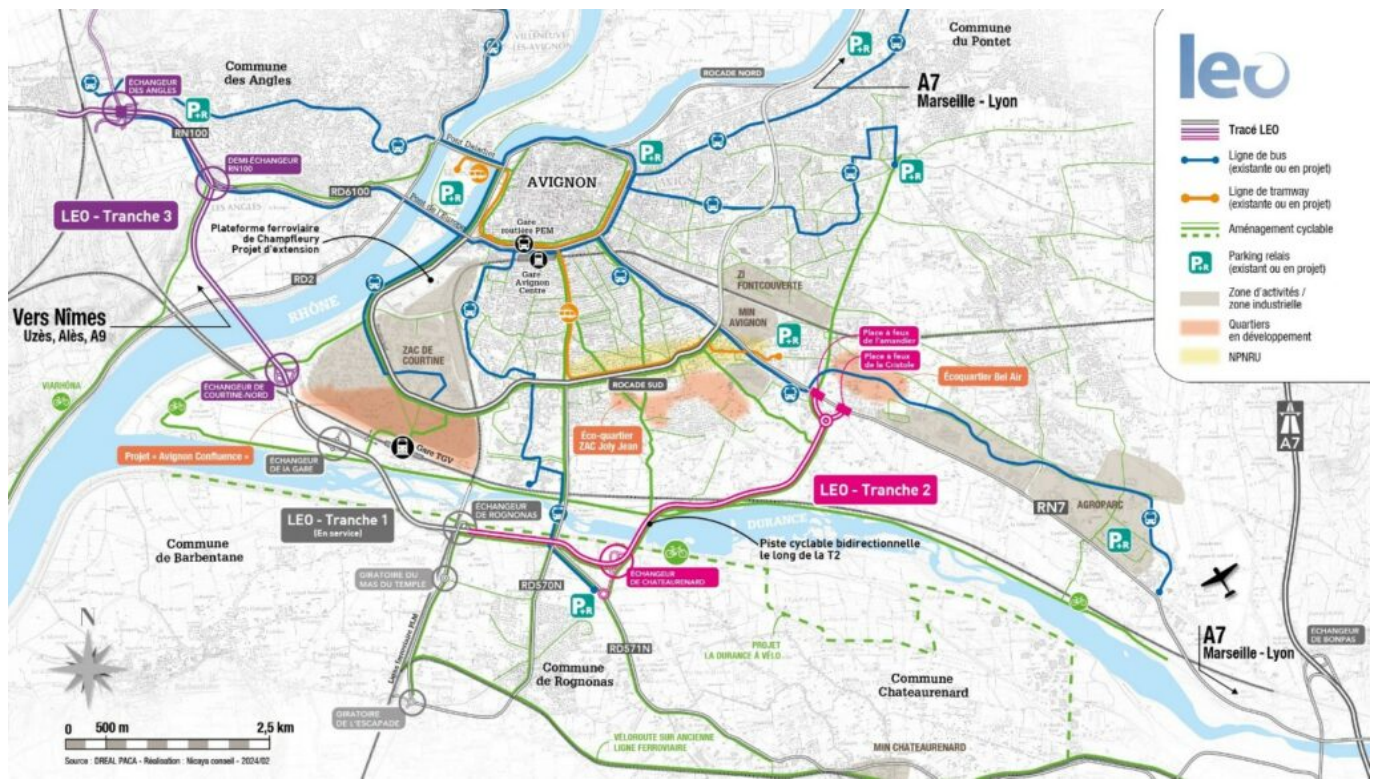
« Il y a deux ans le projet qui a été présenté aux collectivités et aux financeurs a été rejeté parce qu'il était trop cher, recontextualise le préfet de Vaucluse. Personne ne sait comment financer un projet qui est au double du budget fixé au démarrage. L'année dernière, l'État propose une ébauche de projet remplissant 90% des fonctionnalités de la LEO en revenant dans les objectifs budgétaire et en suivant le tracé juridiquement possible dans le cadre de la DUP (Déclaration d'utilité publique) de la tranche 2. Là, une partie des élus s'opposent à la poursuite des études et le préfet de la région dit 'qu'il ne fera rien contre les élus'. On commence donc à fermer le dossier et l'argent qui était disponible depuis de nombreuses années commence à être affecté sur d'autres projets. »

« La logique voudrait donc de rouvrir le dossier à l'endroit où on l'avait clos »

*Thierry Suquet, préfet de Vaucluse*

La mobilisation des élus et financeurs concernés par le projet semble avoir rebattu les cartes en remettant le dossier en haut de la pile. « La logique voudrait donc de rouvrir le dossier à l'endroit où on l'avait clos », estime le préfet de Vaucluse qui rappelle « que l'ébauche de projet qui avait été faite par les services d'État nécessite un minimum d'un an d'études pour savoir si cette solution est viable ». Mais préalablement, il s'agira de savoir si le projet est susceptible de satisfaire tout le monde. S'il est financé par tous. Si les solutions techniques sont validées par tous.

Ecrit par le 18 mai 2026



En rose à droite, le tracé de la tranche 2. A gauche, en violet, le tracé de la tranche 3. Crédit Dreal Paca

### 200M€ pour une tranche 2 en version 'light'

En effet, le projet de l'État pour rester dans les clous budgétaires prévoit de passer d'une infrastructure initialement prévue en 2x2 voies de type autoroute à une tranche 2 de la LEO en 2x1 voies. Il n'y aurait plus d'ouvrages surélevés, comme des ponts enjambant des ronds-points, et il faut s'attendre à ce que la voie comporte des feux tricolores.

Par ailleurs techniquement, les acquisitions de maisons et de foncier sur le tracé peuvent être considéré juridiquement comme le début du chantier. La DUP ne serait alors pas remise en cause. « Mais si on abandonne le trajet tel qu'il a été déterminé juridiquement, tout tombe, rappelle le Préfet. On arrête le projet précédent et on repart avec une nouvelle enquête d'utilité publique et une nouvelle définition. »

Et Thierry Suquet de résumer la situation : « il y a un projet de type autoroutier qui vaut deux fois le prix fixé à l'époque et il y a un projet alternatif de contournement qui revient au prix d'objectif tout en assumant en grande partie les fonctions de contournement et de voies alternatives à la traversée d'Avignon. S'il y a un consensus et que tout le monde est d'accord, il doit être possible de regarder si le projet peut aboutir en réalisant des études complémentaires. Mais ce n'est pas gagné. »

A ce jour, le coût de cette version 'light' de la tranche 2 de la LEO est estimé à minimum 170M€, et plus probablement 200M€. Pour autant, le financement de cette infrastructure majeur pour la bassin de vie d'Avignon ne semble pas être le principal obstacle à sa réalisation.

« Le projet était prêt à démarrer. Les conventions étaient signées, l'argent était réservé par les

Ecrit par le 18 mai 2026

collectivités locales et cela n'a pas empêché que le projet reste bloqué, constate le préfet de Vaucluse. S'il y a un consensus politique et financier. S'il y a un projet qui émerge sur lequel tout le monde est partant, je pense qu'il sera alors possible d'aller chercher les financements dans le prochain contrat de plan. »

Un très prochain comité de pilotage entre les services de l'Etat, maître d'ouvrage, et les acteurs locaux concernés par le dossier devrait très certainement permettre d'en connaître davantage sur un éventuel calendrier.

### [LEO : le Conseil d'orientation des infrastructures à la rescousse du 3e pont d'Avignon sur le Rhône](#)

#### **Quid de la 3e tranche 3 ?**

Ne manquera plus alors qu'à se pencher sur le berceau de la 3<sup>e</sup> tranche de la LEO, celle franchissant le Rhône. Ce barreau entre Courtine et Les Angles qui constitue [la clef de voûte indispensable de ce contournement sur d'Avignon](#) devant rallier l'A7 à l'A9. Mais là encore ce n'est pas gagner car il faudra une sacrée baguette magique pour réussir à mettre autour de la table deux financeurs aux abonnés absents jusqu'à présents : le Conseil régional d'Occitanie et le Conseil départemental du Gard.

Cela ne sera une mince affaire car même si on avait cru un instant l'été dernier que la boussole régionale de Carole Delga avait retrouvé le Gard rhodanien\* la présidente d'Occitanie a finalement confirmé le 17 avril dernier à nos confrères de La Provence qu'elle ne soutiendrait pas financièrement le projet.

L.G.

*\*Présente l'an dernier aux cérémonies du 14 juillet à Villeneuve-lès-Avignon, Carole Delga avait déclaré à nos confrères de la presse quotidienne régionale l'interrogeant sur la LEO : « J'y suis complètement favorable. Mais la question de son financement est liée à la participation de l'Etat (...). La France a besoin d'investir dans des infrastructures ferroviaires, routières et maritimes. C'est primordial pour la compétitivité économique des entreprises ».*

Ecrit par le 18 mai 2026



### **SERM, raccordement A7-A9... : Il n'y a pas que la LEO**

Outre la LEO, le préfet de Vaucluse a rappelé qu'il y avait d'autres projets majeurs concernant les problématiques de mobilité pour le bassin de vie d'Avignon et le Vaucluse.

« Il faut maintenir la même pression sur [le SERM \(Services express régionaux métropolitains\)](#), conseille le préfet de Vaucluse. C'est un enjeu extrêmement fort si le projet est retenu car il peut s'avérer particulièrement complémentaire dans une logique de cadencement des transports en commun autour de l'étoile ferroviaire d'Avignon. Se pose toutefois là encore la question de le financer. »

Même intérêt à propos du raccordement entre les autoroutes A7 et A9 au niveau de l'échangeur d'Orange. « S'il n'y a rien de nouveau, c'est tout de même un dossier qui est dans le viseur et dans les objectifs, confesse Thierry Suquet. Ce qu'il ne faut pas c'est que le fait de se remettre à travailler sur LEO empêche l'avancée de l'ensemble de ces projets-là. »

[Services express régionaux métropolitains : Avignon dans le bon wagon](#)

# Pas de collecte des déchets le 1er Mai dans le Grand Avignon



La Communauté d'agglomération du Grand Avignon informe qu'il n'y aura pas de collecte des déchets à l'occasion du vendredi 1er mai pour certaines zones habituellement collectées ([voir sur le site du Grand Avignon](#)).

Cependant, une collecte de rattrapage est prévue le 2 mai pour plusieurs zones figurant dans la liste ci-dessous :

- **Avignon (hors centre-ville)** : Ordures ménagères : samedi 2 mai selon les zones

Ecrit par le 18 mai 2026

- **Avignon (centre-ville)** : Ordures ménagères : vendredi 1er mai - Tri : vendredi 1er mai
- **Caumont-sur-Durance (zones concernées)** : Ordures ménagères : pas de collecte le vendredi 1er mai pour les zones concernées, mais une collecte est prévue le jeudi 30 avril
- **Morières-lès-Avignon** : Ordures ménagères : pas de collecte ce jour-là pour les zones concernées par le ramassage des déchets le vendredi. La prochaine collecte aura lieu le mardi 5 mai.
- **Entraigues-sur-la-Sorgue** : Commune non concernée par une collecte le vendredi.
- **Jonquerettes, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sauveterre, Vedène et Velleron** : Les communes dont la collecte est assurée par le prestataire Nicollin seront collectées le samedi 2 mai.

Dans le même temps, le Grand Avignon précise que les déchèteries de Caumont, Courtine, Entraigues, Montfavet, Vedène et Velleron seront fermées le vendredi 1<sup>er</sup> Mai.

L.G.

---

## Grand Avignon : les délégations attribuées aux élus de l'Agglomération

Ecrit par le 18 mai 2026



**Après l'élection communautaire du [Grand Avignon](#), qui a eu lieu le 8 avril, et à l'issue de laquelle Olivier Galzi, maire d'Avignon, a été élu, ainsi que ces 15 vice-présidents, les attributions des délégations ont été révélées.**

Aménagement du territoire, collecte des déchets, mobilités, finances... Ce sont des compétences mises en œuvre par les intercommunalités. Il y a quelques jours, les 15 vice-présidents du Grand Avignon ont découvert leur délégation, attribuée par le président Olivier Galzi, élu au début du mois d'avril, par arrêté. Ce dernier conserve quant à lui la gestion du projet NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) et la politique de la ville.

### Les délégations

- 1re vice-présidente - Pascale Bories (maire de Villeneuve-lès-Avignon) : Aménagement du territoire, habitat et gens du voyage
- 2e vice-président - Joris Hébrard (maire du Pontet) : Bâtiments et voiries
- 3e vice-présidente - Martine Durieu (première adjointe au maire de Vedène) : Ressources humaines et modernisation de l'action publique

Écrit par le 18 mai 2026

- 4e vice-président - Grégoire Souque (maire de Morières-lès-Avignon) : Collecte des déchets et économie circulaire
- 5e vice-président - William Bouquet (maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue) : Emploi, insertion et formation
- 6e vice-président - Paul Mély (maire des Angles) : Mobilités et infrastructures de transport
- 7e vice-président - Patrick Sandevour (conseiller municipal délégué de Rochefort-du-Gard) : Eaux et assainissement
- 8e vice-président - Philippe Inderbitzin (conseiller municipal de Roquemaure) : Finances, stratégie budgétaire et évaluation des politiques publiques
- 9e vice-président - Claude Morel (maire de Caumont-sur-Durance) : Spectacle vivant et enseignement artistique
- 10e vice-président - Lionel Fischer (premier adjoint au maire de Saint-Saturnin-lès-Avignon) : Développement économique et innovation
- 11e vice-présidente - Sandrine Soulier (maire de Pujaut) : Tourisme et attractivité
  - 12e vice-président - Philippe Armengol (maire de Velleron) : Environnement, climat et biodiversité
  - 13e vice-président - Yvan Bourelly (maire de Saze) : Gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations et gestion des risques
  - 14e vice-président - Jacques Demanse (maire de Sauveterre) : Agriculture et transition énergétique
  - 15e vice-président - Dominique Ancey (maire de Jonquerettes) - Commande publique et achats durables

[Le Grand Avignon en mode communauté de destin fait le choix d'Olivier Galzi](#)

---

## **(Vidéo) Quand Avignon s'affiche au national et en prime time**

Ecrit par le 18 mai 2026



Initialement prévue le samedi 25 avril, la diffusion du prochain épisode de l'émission *Échappées Belles*, intitulé « Week-end à Avignon », a été reportée au samedi 2 mai à 20h50. C'est ainsi que l'émission télévisuelle '*Échappées Belles*' consacrera un 'Week-end à Avignon' sur France 5. Derrière cette escapade télévisée, une mécanique bien rodée : celle d'une promotion territoriale pensée, scénarisée et orchestrée pour séduire près d'un million de téléspectateurs. Diffusée en prime time, l'émission attire habituellement entre 700 000 et 900 000 téléspectateurs, soit jusqu'à 4% de part d'audience. Un levier considérable pour un territoire comme Avignon qui joue ici une carte essentielle : Transformer une simple destination en récit désirable.

À l'origine du projet, une initiative coordonnée entre [Avignon Tourisme](#), [Vaucluse Provence Attractivité](#) et [le Grand Avignon](#). Leur objectif ? Inscrire durablement le territoire dans l'imaginaire collectif, au-delà des clichés patrimoniaux. Selon [Atout France](#), la visibilité télévisuelle reste l'un des outils les plus

Ecrit par le 18 mai 2026

puissants pour déclencher l'intention de voyage, notamment sur des formats incarnés mêlant découverte, expérience et rencontres.

### **Filmer un territoire, écrire une histoire**

Tourné en octobre dernier, l'épisode mobilise deux équipes distinctes : une rédaction dédiée aux sujets et une équipe plateau. Cette organisation a permis de croiser narration journalistique et incarnation à l'écran, marque de fabrique du programme. Chaque lieu, chaque rencontre a participé à un récit global de la promotion d'un territoire vivant, pluriel, équilibré entre héritage patrimonial et modernité revendiquée. Du Rhône, saisi depuis la [Société nautique d'Avignon](#) aux côtés de la jeune rameuse [Una Clear](#), jusqu'aux cuisines de l'école hôtelière, la caméra a tissé, comme fil conducteur, l'expérience vécue.

Ecrit par le 18 mai 2026



**Copyright Avignon Tourisme**

### **Patrimoine, gastronomie, paysages : une partition maîtrisée**

[Le palais de papes](#) reste le phare terrestre et céleste incontournable de toute narration avignonnaise. Mais l'émission s'en affranchit partiellement en élargissant le cadre à [l'Isle-sur-la-Sorgue](#), au [Luberon](#) et [aux Alpilles](#), au gré de respirations paysagères qui dessinent une destination à échelle humaine. La gastronomie y occupe une place stratégique comme avec Les balades culinaires proposées par [Avignon Gourmet Tours](#). Mission ? Découvrir le territoire au gré de ses saveurs. Un levier déterminant selon

Ecrit par le 18 mai 2026

l'[Organisation mondiale du tourisme](#) qui précise que plus de 80% des voyageurs considèrent la gastronomie comme un critère déterminant.

### **L'humain au cœur du récit**

Beaucoup de place a été donnée à l'authenticité des témoignages, des figures choisies parmi les artisans, les étudiants, et les sportifs : chacun devenant ambassadeur du territoire. L'émission offre des histoires ancrées dans les lieux. Une orientation que confirment plusieurs études de Booking.com, soulignant l'attrait croissant pour les expériences locales et les rencontres.

### **Une vitrine qui dépasse l'écran**

Les images vivront durablement, circulant, se partageant, nourrissant les réseaux sociaux et les plateformes de replay. L'effet d'entraînement pourra se prolonger bien après le prime time. Pour Avignon, déjà forte de ses deux festival In et Off et d'un important patrimoine classé, l'exposition nationale renforce une stratégie plus large : consolider son attractivité hors saison et diversifier ses publics. La précédente émission, diffusée en 2019, (voir ci-dessous) avait déjà contribué à repositionner la destination Avignon et ses environs, dans une approche plus contemporaine, jeune et dynamique. Celle de 2026, propose de raconter un territoire toujours en mouvement.

### **Infos pratiques**

**Échappées Belles. Week-end à Avignon. Initialement prévue le samedi 25 avril, la diffusion du prochain épisode de l'émission Échappées Belles, intitulé « Week-end à Avignon », a été reportée au samedi 2 mai à 20h50, sur France 5.**

**Mireille Hurlin**

**Cette émission Echappées Belles date de 2019 Copyright Bo travail pour France 5**

---

# **Île Piot, Avignon renforce ses digues face au Rhône**

Ecrit par le 18 mai 2026



**Le [Grand Avignon](#) a engagé un vaste chantier de confortement des digues de l'île Piot afin de protéger les terres des crues du Rhône. Lancée à l'automne 2025 et dotée d'un budget de 3,4M€, l'opération vise à sécuriser une zone fréquentée et habitée, tout en requalifiant les berges dans un site emblématique face aux remparts d'Avignon.**

À Avignon, le Rhône n'a jamais été un voisin tranquille. Depuis des siècles, la ville compose avec les débordements du fleuve, dont les crues ont parfois profondément marqué le territoire. La plus célèbre demeure celle de 1856, l'une des plus importantes de l'histoire du Rhône, qui submergea de vastes zones de la vallée et causa d'importants dégâts dans de nombreuses villes riveraines.

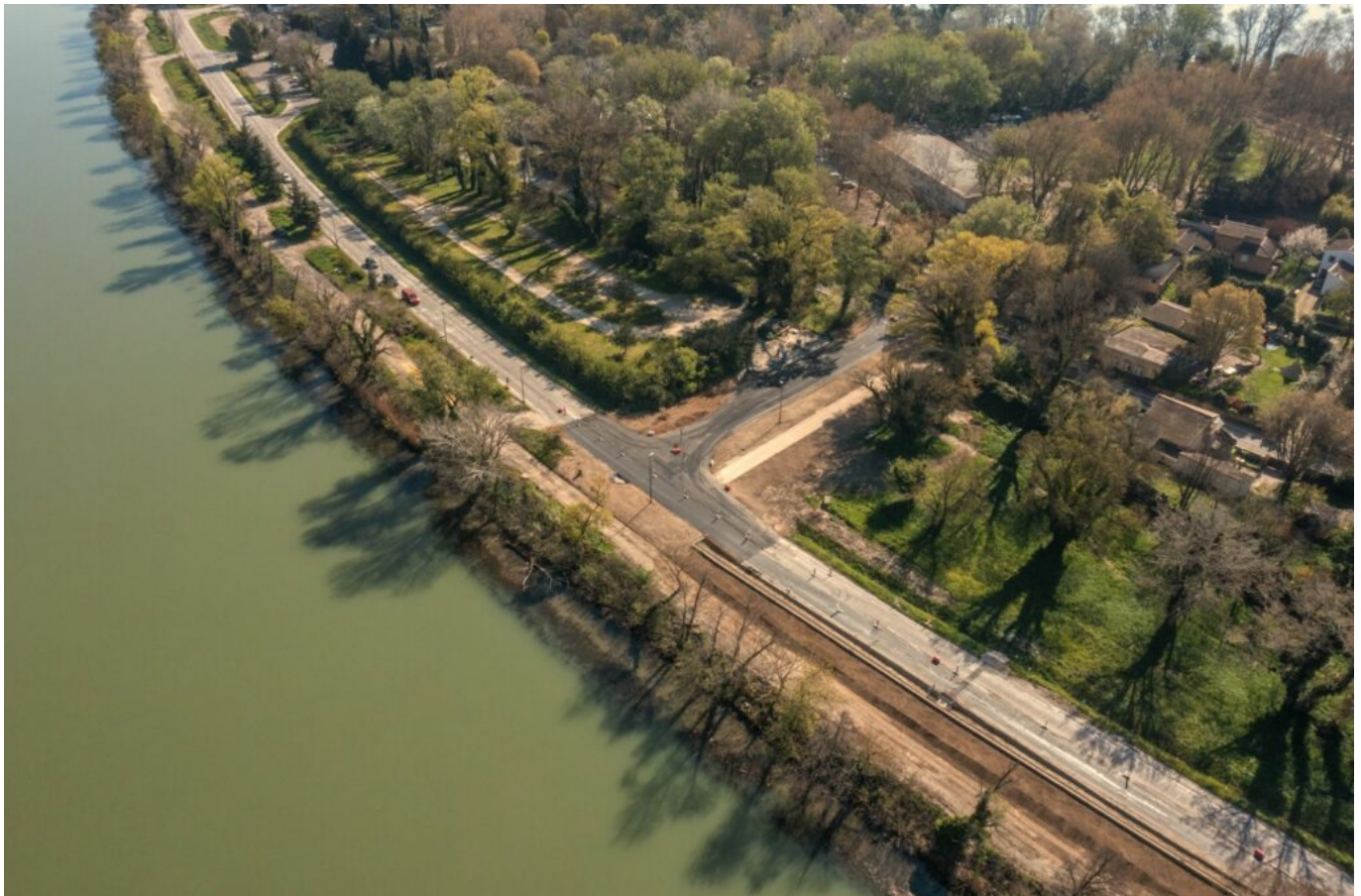
### **Une protection renforcée face à un fleuve capricieux**

La prévention du risque inondation constitue un enjeu majeur en Vaucluse. C'est dans cet esprit que le Grand Avignon a lancé, en octobre 2025, un important chantier de confortement des digues de l'île Piot, sur la rive droite du fleuve, face au centre historique. Objectif ? Rehausser et consolider les ouvrages existants afin d'assurer une protection durable aux 5 000 personnes fréquentant ce secteur mêlant activités économiques, espaces de loisirs et itinéraires cyclables.

### **3,4M€ de travaux**

Ecrit par le 18 mai 2026

Confiés au groupement Guintoli-[Spie batignolles](#) travaux publics, les travaux mobilisent également [l'entreprise PEC](#) pour les aménagements paysagers. Le coût total de l'opération atteint 3,4M€, financés par un partenariat associant [l'État](#), la [Région Sud](#), le [Département de Vaucluse](#), la [Ville d'Avignon](#), la [Compagnie nationale du Rhône](#) et le Grand Avignon.



**Créditphoto@Spie batignolles**

### **Un dispositif technique sur plus d'un kilomètre**

Le chantier concerne le linéaire compris entre le pont de l'Europe et le chemin de la Traille, au cœur d'un secteur urbanisé et très fréquenté. Le système d'endiguement sera profondément modernisé. Au programme ? Le rehaussement de 643 mètres d'ouvrages existants, la construction de 560 mètres de nouveaux murs en béton, la création d'un merlon de digue de 130 mètres, l'installation de trois dispositifs de protection amovibles, ainsi que le rehaussement de 405 mètres de voirie.

### **Dans le détail**

Le dispositif a été dimensionné selon deux niveaux de protection distincts, calculés à partir des repères hydrauliques du pont Daladier. La partie la plus exposée, entre le pont de l'Europe et le centre de loisirs de la Barthelasse, sera protégée contre une crue vicennale, tandis que le tronçon amont sera dimensionné pour des crues plus fréquentes mais moins intenses. Une intervention spécifique est

Écrit par le 18 mai 2026

également prévue sous les arches du pont Daladier : la suppression d'obstacles et de clôtures afin d'améliorer la circulation de l'eau en période de crue et préserver la transparence hydraulique du site.

### **Réconcilier protection et paysage**

Le projet, à la fois urbain et paysager s'étend sur trois secteurs : Bagatelle, le chemin de l'île Piot et la zone de la RD228, au bénéfice d'une requalification globale. Les aménagements prévoient notamment : la modification de certaines circulations, la création d'espaces de pause et de cheminements, la reprise des revêtements et des nivellements, ainsi que la désimperméabilisation et la végétalisation de plusieurs espaces.

### **Revégétalisation**

Au total, 12 arbres et près de 600 arbustes seront plantés afin de renforcer l'intégration paysagère du projet. Les choix architecturaux ont été réalisés en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France afin de préserver la qualité visuelle de ce site exceptionnel, situé face aux monuments historiques d'Avignon et aux célèbres remparts médiévaux.



**Créditphoto@Spie batignolles**

**Une stratégie plus large contre le risque inondation**

Ecrit par le 18 mai 2026

Ce chantier s'inscrit dans une stratégie territoriale plus vaste. Depuis 2018, le Grand Avignon exerce la compétence Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), essentielle dans une agglomération située à la confluence du Rhône et de la Durance. Plus de 100 000 habitants du territoire vivent aujourd'hui en zone inondable, ce qui explique l'ampleur des investissements engagés pour sécuriser digues et ouvrages hydrauliques.

### **Plusieurs opérations structurantes déjà menées**

Ces dernières années, plusieurs opérations structurantes ont déjà été menées : Le renforcement de la digue palière de la Durance, longue de 15 kilomètres, la création de trois bassins de rétention à Saze, capables de stocker près de 25 000 m<sup>3</sup> d'eau. Enfin, les travaux de l'île Piot devraient s'achever à la fin mai pour les secteurs encore en chantier. Dans leur prolongement, le Grand Avignon prévoit également la création d'aménagements cyclables le long de la route de l'Isilon, avec une liaison vers le pont du Royaume. Entre mémoire des crues et adaptation aux défis climatiques, Avignon poursuit un patient travail d'équilibre : protéger les habitants tout en préservant la relation intime qui unit la ville à son fleuve.

**Mireille Hurlin**



**Créditphoto@Spie batignolles**

Ecrit par le 18 mai 2026

## Le Grand Avignon en mode communauté de destin fait le choix d'Olivier Galzi



**« L'essence d'une agglomération, c'est d'agglomérer ». Ainsi s'exprime l'ancien journaliste et nouveau président de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon qui a le sens des punch-lines! Avec 63 voix sur 73 conseillers communautaires contre 6 pour Mouloud Rezouali (écologiste) et 3 Mathilde Louvain (LFI) qui se sont présentés contre lui, la messe est dite. Olivier Galzi agrège une très large majorité des élus et enlève sans discussion la présidence.**

« Ce score (86%) est une réponses claire et nette aux défis, aux administrés qui réclament de l'efficacité, pas de l'idéologie, aux acteurs économiques qui savent que l'union fait la force comme nos partenaires, Etat, Région, département, EPCI. Une division aurait été mortelle, nous devons tourner la page, faire tomber les remparts. Hégémonie de la ville-centre? Non-sens. Les Gardois font et défont les majorités? Non-sens encore. Ostracisme politique? Non sens toujours, répond-t-il fermement. »

Écrit par le 18 mai 2026



## Le maire de Vedène, Joël Guin, ancien président du Grand Avignon et maintenant simple conseiller communautaire

Le successeur de Joël Guin - qui finalement n'a pas présenté sa candidature à la présidence - a insisté sur la dynamique. « J'y crois. Elle doit nous conduire à relever les défis. Ceux de la transition écologique et je compte sur vous, mon projet de territoire, c'est le vôtre, il porte votre vision et je la partage. Chaque maire sera vice-président et le bureau sera une table ronde de pairs qui servent tous notre communauté

Ecrit par le 18 mai 2026

de destin ».

Malgré ses 3 voix sur 73, l'élue de LFI a pris la parole pour rappeler -comme elle l'avait fait au conseil municipal d'Avignon, qu'elle serait là pour défendre l'intérêt général. Ce à quoi Olivier Galzi a rétorqué « Je suis un démocrate, je viens d'être élu avec 87,5% des voix, je sais rassembler ». "En écho", Mouloud Rezouali a lui aussi pris le micro pour parler d'indépendance énergétique, de la LEO et de la gratuité des transports. Réponse du président : « Rien n'est gratuit, il y a toujours quelqu'un qui paye. Quant à la LEO dont on parle depuis 40 ans, c'est un projet extrêmement structurant et je ferai ce que j'ai dit. Pour le défendre, j'ai déjà rendez-vous à Paris pour évoquer les 17 000 riverains de la Rocade d'Avignon qui ont des problèmes pulmonaires à cause de la pollution engendrée par la circulation routière ».

Ensuite se sont déroulés les votes pour les 15 vice-présidences. A commencer par la 1ère : Pascale Bories, la conseillère départementale du Gard et maire de Villeneuve-lès-Avignon a obtenu 98,5% des suffrages. Pour la 2ème vice-présidence, c'est Joris Hébrard maire RN du Pontet qui a été élu (84%) face à Jean Firmin Bardisa (16%) « désavoué lors des 3 dernières municipales » a résumé le vainqueur. Pour la 3ème, a été élue avec 98,5% Martine Durieu de Vedène, puis à la 4ème on retrouve Grégoire Souque (78,9%) maire RN du Morières en duel avec Annick Dubois, opposante de gauche. 'Bis repetita » a-t-il dit. « J'ai été réélu avec 70% des suffrages, les électeurs se seraient demandé pourquoi notre démocratie locale n'aurait pas sa place au Grand Avignon ». Place au nouveau maire d'Entraigues pour la 5ème vice-présidente, Wiliam Bouquet (97,1% des suffrages). Réélection du maire des Angles, Paul Mély (97%), puis place à celui de Rochefort-du-Gard, Patrick Sandevor (98,5%) et celui de Roquemaure, Philippe Inderbitzin (97,1%).

Ecrit par le 18 mai 2026



### Olivier Galzi, président du Grand Avignon

Autre réélection, celle de Claude Morel (98,6%) maire de Caumont pour la 9ème vice-présidence. Suivront sur la liste Lionel Fischer (96,8%) pour Saint-Saturnin-les-Avignon, Sandrine Soulier (98,5%) pour Pujaut, Philippe Armengol (97%) pour Velleron, Yvan Bourelly (98,5%), maire de Saze, Jacques Demanse (98,6%) maire communiste de Sauveterre et enfin Dominique Ancey (97,1%), la maire de la plus petite commune de l'agglomération, Jonquerettes (1 606 habitants) pour la 15ème vice-présidence. 4 femmes, 15 hommes en tout.

Après avoir félicité les nouveaux élus, le président Galzi a conclu : « L'unité du territoire se vérifie par les scores massifs que vous avez tous obtenus. Nous devons être unis pour faire face aux immenses défis qui nous attendent » avant de lever la 1ère séance de sa mandature au Grand Avignon où il succède à Marie-Josée Roig alors présidente de la COGA (2001-2014), puis Jean-Marc Roubaud qui a été élu président avant de démissionner tout à trac en 2019. Ont suivi Patrick Vacaris pendant un an et demi puis en 2020, Joël Guin, le maire de Vedène qui entend désormais se consacrer entièrement à sa ville pour le mandat qui vient.

Le Président : **Olivier Galzi**, maire d'Avignon

Première vice-présidence : **Pascale Bories**, maire de Villeneuve-lès-Avignon

Deuxième vice-présidence, **Joris Hébrard** maire du Pontet

Troisième vice-présidence, **Martine Durieu** de Vedène

Ecrit par le 18 mai 2026

Quatrième vice-présidence, **Grégoire Souque**, maire de Morières-lès-Avignon

Cinquième vice-présidence, **William Bouquet**, maire d'Entraigues

Sixième vice-présidence, **Paul Mély**, maire de Les Angles

Septième vice-présidence, **Patrick Sandevour**, Rochefort-du-Gard

Huitième vice-présidence, **Philippe Inderbitzin**, Roquemaure

Neuvième vice-présidence, **Claude Morel**, maire de Caumont-su-Durance

Dixième vice-présidence, **Lionel Fischer**, Saint-Saturnin-lès-Avignon

Onzième vice-présidence, **Sandrine Soulier**, maire de Pujaut

Douzième vice-présidence, **Philippe Armengol**, maire de Velleron

Treizième vice-présidence, **Yvan Bourelly**, maire de Saze

Quatorzième vice-présidence, **Jacques Demanse**, maire de Sauveterre

Quinzième vice-présidence, **Dominique Ancey**, maire de Jonquerettes